

wemmelinfo

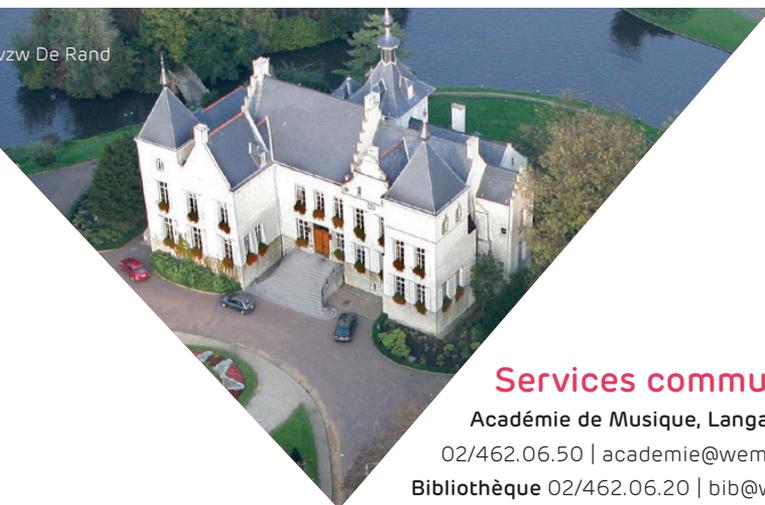
Lettre d'information communale 2018-02

Concours photo Tournée Minérale

Lire la suite à la page 5 >>>



Photo vzw De Rand



Services communaux

Académie de Musique, Langage et Danse

02/462.06.50 | academie@wemmel.be

Bibliothèque 02/462.06.20 | bib@wemmel.be

Affaires civiles 02/462.05.70 | affaires.civiles@wemmel.be

Finances 02/462.05.20 | finances@wemmel.be

Logement 02/462.05.55 | logement@wemmel.be

Information & TIC 02/462.06.10 | info@wemmel.be

Sécurité intégrale 02/462.05.91 | securite@wemmel.be

Environnement 02/462.05.60 | environnement@wemmel.be

Patrimoine & mobilité 02/462.05.80 | patmob@wemmel.be

Aménagement du territoire & urbanisme

02/462.05.50 | urbanisme@wemmel.be

Loisirs & bien-être 02/462.03.90 | vtw@wemmel.be

Colophon : Rédaction et mise en page | Service

Information Wemmel,
info@wemmel.be |

Impression Imprimerie IPM, Ganshoren |

Contact T 02/462.06.15
F 02/462.06.19 E info@wemmel.be

CPAS 02/462.03.00 | cpas@wemmel.be

Résidence Geurts 02/451.06.00

Centre de services local EUREKA 02/462.03.20

COLLEGE DES BOURGMESTRE ET ECHEVINS

Walter Vansteenkiste: police, aménagement du territoire, jeunesse, culture, politique générale, affaires juridiques

Christine Lemmens: bien-être, égalité des chances & integration, personnel, tourisme & affaires Européennes, évènements

Marcel Van Langenhove: sports, affaires civiles, cimetièrre

Bernard Carpriau: enseignement, patrimoine, mobilité, travaux publics

Monique Van der Straeten: bibliothèque, académie, économie locale, enseignement d'accompagnement, accueil des enfants, information, TIC

Vincent Jonckheere: finances, environnement

Modifications des conditions d'une carte de riverains

Les conditions d'obtention d'une carte de riverain ont changé. Les conditions nouvelles s'appliquent pour toutes les cartes de riverain qui seront délivrées à partir du 1er janvier 2018.

- Au **maximum 2 cartes de riverain communales** peuvent être délivrées par logement. La délivrance d'une seconde carte de riverain pour un même logement est soumise aux conditions suivantes: La carte de riverain ne peut être délivrée que pour une voiture particulière. Si plusieurs ménages résident dans un seul logement, la carte de riverain communale ne sera délivrée qu'en cas de scission officiellement autorisée du logement ou si l'une des formes de cohabitation suivantes s'applique: logement à assistance, isolés domiciliés à une seule adresse (logement protégé), communautés (couvents, maisons de repos et casernes). Le demandeur ne dispose pas d'un garage ou car port.
- Une carte de riverain communale n'est délivrée que **pour les véhicules relevant des catégories suivantes**: voitures particulières M1, véhicules à moteur N (camionnettes de moins de 2 tonnes), véhicules à quatre roues dotés d'une plaque d'immatriculation, atteignant une vitesse maximale de 45 km/h et immatriculés en tant que vélomoteurs.

Le règlement complémentaire communal relatif à la circulation routière a également changé:

- Dans les rues suivantes, le stationnement est **uniquement autorisé avec un disque de stationnement ou une carte de riverain**: Av. Schweitzer, Av. Reine Astrid (entre la chaussée Romaine et le pont du RO) – de part et d'autre de la chaussée, Chaussée Romaine (territoire de Wemmel) entre l'Av. Reine Elisabeth et l'Av. Reine Astrid, Rue du Panorama à partir des n° 31 & 36 jusqu'au croisement avec l'avenue Reine Elisabeth et Avenue Reine Elisabeth à partir de la rue du Panorama jusqu'au n° 54
- Dans les rues suivantes, le stationnement est **uniquement autorisé avec une carte de riverain** délivrée par la commune: Chaussée Romaine (territoire de Wemmel, entre la frontière avec Grimbergen et l'avenue Reine Elisabeth), tronçon bâti de l'avenue Reine Elisabeth et tronçon bâti de la rue du Panorama



Règlements & demandes

Le règlement de rétribution intégral et le formulaire de demande d'une carte de riverain sont disponibles sur www.wemmel.be ou auprès du Guichet Zone bleue – Cartes de riverain (sur rendez-vous). T 02/462 05 95 | E cartesriverains@wemmel.be

La sécurité incendie de votre habitation est-elle au point?

Les pompiers préfèrent prévenir les incendies que les éteindre. Le service Prévention incendie de la zone Brabant flamand ne ménage aucun effort pour sensibiliser les citoyens à l'importance de la sécurité incendie. Dans ce contexte, des conseillers en prévention incendie animent des séances d'information **gratuites** consacrées à la sécurité incendie de votre habitation. Comment éviter un incendie, comment gérer le risque d'incendie et quels sont les bons réflexes à avoir si un incendie se déclare tout de même?

Les citoyens, associations ou écoles peuvent demander une telle séance sur le site <http://vlaamsbrabantwest.be/preventie>. Les architectes, entreprises ou organismes peuvent aussi s'adresser au service pour obtenir des conseils techniques de prévention incendie dans le cadre d'une demande d'autorisation.

Le service Prévention incendie (Brandpreventie) est installé à Asse, Asphaltcosite 110.

PLUS D'INFOS? Secretariaat.preventie@zvbw.be ou 02/451.19.07

Pratiquer le néerlandais? Bienvenue au Babelcafé!

C'est en la pratiquant beaucoup qu'une langue s'apprend le mieux. Si vous voulez pratiquer le néerlandais, rejoignez le groupe de discussion qui se réunit chaque jeudi après-midi à la bibliothèque de Wemmel.

Néerlandophones et allophones y bavardent dans une ambiance bon enfant de tous les sujets possibles et imaginables: hobbies, famille, travail, ... Un animateur néerlandophone propose les thèmes de conversation, mais est aussi à l'écoute des suggestions des participants eux-mêmes. Ces réunions sont gratuites et complètent avantageusement les cours de néerlandais.

Vous pouvez participer à ces séances en tant qu'allophone pour perfectionner votre néerlandais, ou en tant que néerlandophone pour rencontrer des personnes de cultures différentes dans un contexte informel et sympa.

QUAND? Chaque jeudi de 13h à 15h30

OÙ? Bibliothèque de Wemmel, avenue J. De Ridder 49

INFOS ET INSCRIPTIONS? 02 462 06 23 ou patricia.hautain@wemmel.be.



IMMORTALISEZ L'HORECA WEMMELOIS ET GAGNEZ UN PRIX

Concours photo dans le cadre de la Tournée Minérale



La commune de Wemmel vous met au défi de participer à la campagne Tournée Minérale! L'objectif de l'action est de ne pas boire d'alcool pendant tout le mois de février. Lancez-vous dans l'aventure et postez une photo d'une boisson non alcoolisée prise dans l'un des établissements Horeca participants de Wemmel. Si votre envoi est sélectionné, vous pourrez remporter un chèque-cadeau W-pas!

Plus d'énergie

Avec la collaboration de la DrugLijn et de la Fondation contre le Cancer, la commune lance un appel en faveur d'un mois de février sans alcool. L'occasion idéale de laisser à votre corps le temps de récupérer: vous constaterez que vous dormez mieux, que vous avez plus d'énergie et que vous faites quelque chose de vraiment bon pour la santé! Nombre de participants se sentent tout simplement mieux dans leur peau après la Tournée Minérale.

Concours photo

Pas besoin d'alcool pour profiter pleinement d'une sortie en famille ou entre amis. En février, nombre d'établissements Horeca de Wemmel proposeront

ETABLISSEMENTS PARTICIPANTS

Café Op 't hoeksken, Café Glazen Huis, Tof Café, Cultuur Bar Bar, Aquarius, Saint Fontaine, Fuel, Pasta Week, Wemmel O, Gunship, KVK Wemmel, La Roseraie, Comptoir Be Burger Wemmel, FarayaFaraya et l'école hôtelière du Campus de Wemmel.

même spécialement pour l'occasion un délicieux mocktail ou une autre boisson festive sans alcool. Lancez-vous dans une tournée de dégustation à Wemmel, envoyez une photo originale de votre boisson à l'adresse vtw@wemmel.be et tentez votre chance de remporter un W-pas d'une valeur de 20 euros!

5 | **wemmel**info

Conseil communal

La prochaine assemblée du Conseil communal se tiendra **le jeudi 22 février**. Les assemblées sont publiques et se déroulent dans la salle du conseil de la maison communale (avenue Dr. H. Follet 28) à 19h30.

Rues barrées à l'occasion d'une course cycliste



Le dimanche 25 février, la course cycliste Bruxelles-Opwijk sera également de passage à Wemmel. Plusieurs rues seront dans ce contexte fermées à la circulation et une interdiction de stationnement sera instaurée.

Les messieurs feront leur entrée à Wemmel vers 12h50, les dames à 13h10. Le parcours que la course empruntera dans notre commune est le suivant: venant de l'avenue Houba-de Strooper, les coureurs suivront l'avenue de Limburg Stirum, l'avenue J. De Ridder, la place Cdt. De Block, la rue Profonde, la chaussée de Bruxelles, l'avenue Dr. H. Follet, le Kaasmarkt, le Windberg et enfin la chaussée de Merchtem en direction de Merchtem. Il n'est pas prévu de circuit local à Wemmel, ce qui signifie que les coureurs – tant les messieurs que les dames – ne feront que traverser notre commune.

Durant cette traversée, les rues situées sur le parcours seront entièrement fermées à la circulation. Sur le tronçon entre la place Cdt. De Block et la chaussée de Merchtem, une interdiction de stationnement sera de mise et la police veillera à ce qu'elle soit rigoureusement respectée.

Sessions d'information 'porte-bébés'

Les très jeunes enfants aiment être proches de leur maman ou leur papa. Cela leur donne un sentiment de sécurité. Porter son enfant dans une écharpe est bien pour la maman, le papa et votre enfant. Pendant l'atelier, on t'informera: Quels sont les avantages des porte-bébés (par exemple, sur le plan ergonomique)? A quoi faut-il être attentif lorsqu'on porte son enfant? Quels sont les différents systèmes de supports? Vous pouvez aussi tester vous-même des supports ou de porte-bébés.

Cette activité est gratuite.

OÙ? Centre de services local Eureka, Avenue Prince Baudouin 12

QUAND? Le jeudi 22 février, de 10h à 11h15



Dispositif de test avec rond-point

Depuis le 8 janvier, un dispositif de test a été mis en place à hauteur du croisement entre l'avenue H. De Keersmaecker et la chaussée de Merchtem dans le but de ralentir la vitesse du trafic. Un rond-point temporaire a été créé avec des blocs en plastique, et la priorité de droite y est d'application.

L'installation d'un dispositif de test a été décidée devant le constat que tant la police que les riverains indiquent que les automobilistes roulent beaucoup trop vite à cet endroit. La situation a été évaluée par la commission Mobilité du Conseil communal, qui a recommandé d'aménager un rond-point provisoire. Le dispositif restera en place le temps de vérifier s'il permet de suffisamment ralentir la vitesse. La police veillera au respect de la nouvelle situation de circulation.



Enquête publique sur le projet NEO

Jusqu'au 23 février inclus une enquête publique se déroulera au sujet du projet Neo sur le site du Heysel. Les sociétés Europea Housing NV et Mall of Europe NV ont introduit une demande auprès du Service Autorisations de l'Institut Bruxellois pour la Gestion de l'Environnement (IBGE) en vue de la réalisation du projet. En sa qualité de commune limitrophe, Wemmel a choisi de soumettre ce dossier à **une enquête publique du 25 janvier au 23 février** inclus. Durant cette période, le dossier sera disponible pour consultation auprès du Service Environnement.

Les avis, objections et/ou remarques peuvent être communiqués jusqu'au 23 février au Collège des Bourgmestre et Echevins, par courrier à l'adresse rue J. Vanden Broeck 25, 1780 Wemmel, ou par e-mail à l'adresse environnement@wemmel.be. Toutes les remarques seront regroupées avant d'être transmises au Service Autorisations de l'Institut Bruxellois pour la Gestion de l'Environnement (IBGE).

Heures de lecture à la bibliothèque

Le **samedi 24 février**, la fée du livre sera de retour à la bibliothèque.

Tu as entre 3 et 7 ans et tu aimes les histoires?

Viens à la bibliothèque de Wemmel à 11 heures.

Un samedi par mois, une heure de lecture à haute voix y est organisée.

Le calendrier complet est disponible sur le site bib.wemmel.be.

Le nouveau droit successoral

Cette année, la législation relative au droit successoral et aux droits de succession change. Tôt ou tard, nous sommes tous concernés par cette législation. Le notaire wemmelois Frédéric Van Bellinghen répondra à toutes vos questions concernant les testaments, les héri-

tages et les donations. L'inscription préalable est obligatoire.

OÙ? Centre de services locale

Eureka, Avenue Prince Baudouin 12

QUAND? Jeudi 1 mars (NL), et lundi 5 mars (FR), de 14h à 15h.

INSCRIPTIONS: 02/462.03.30 ou ldc.activiteiten@wemmel.be

Workshop: du film à la réalité (virtuelle)

Sous la direction de l'organisation bruxelloise Futuur, les enfants de 9 à 12 ans réalisent ensemble un petit film court avec une caméra 360° sur leur environnement. D'abord, les enfants devront rédiger une histoire qu'ils iront ensuite filmer à l'intérieur ou au-dehors. Le tournage se fait par une longue prise pendant laquelle ils iront se promener avec la caméra 360° et où beaucoup de choses peuvent se passer autour d'eux. Ensuite tous les participants pourront regarder le film via des lunettes de Réalité Virtuelle. Le nombre de participants est limité, l'inscription préalable est recommandée.

OÙ? Bibliothèque Wemmel, Avenue J. De Ridder 49 **QUAND?** **Le mardi 13 février (NL) et le vendredi 16 février (FR)**, de 10h-12h.



5 étapes pour présenter ses déchets résiduels

1. Utilisez toujours les sacs poubelles de la commune (noirs avec des lettres blanches).



2. Fermez le sac en nouant les rabats entre eux, n'utilisez pas de ruban adhésif et veillez à ce que le sac ne pèse pas plus de 15 kg. Le but est que les éboueurs puissent aisément le ramasser à une main.

3. Sortez vos poubelles à temps, de préférence la veille au soir. Attention: vous pouvez présenter au

max. 3 grands sacs de déchets résiduels par collecte.

4. Vous pouvez déposer votre sac poubelle dans un bac ou un panier, à condition que celui-ci ne soit pas surmonté d'un couvercle.

5. Présentez votre sac poubelle sur le trottoir, à un endroit bien visible pour le trafic venant dans les deux sens. **Merci!**

A la découverte du patrimoine bruxellois

A partir du **mardi 20 février**, la bib organisera en collaboration avec la Cellule Patrimoine de Bruxelles un certain nombre d'activités permettant de découvrir www.erfgoedbankbrussel.be, une base de données regorgeant de vieilles photos, cartes postales et autres témoignages de la vie quotidienne d'autrefois à Bruxelles.

Si vous avez vous aussi, en votre qualité de Wemmelois, des souvenirs de la ville de Bruxelles, ne manquez pas de venir jeter un coup d'œil aux surprises que la bibliothèque vous réserve!



Expo patrimoine

Du **20 février au 10 mars 2018** vous pourrez visiter l'Expo Patrimoine Bruxelles à la Bib. Vous pourrez visiter l'installation et explorer la banque d'images et découvrir ce qu'est le patrimoine matériel et immatériel

Workshop 'Imprimez votre plus beau souvenir sur bois'

Avez-vous déjà essayé d'imprimer une photo sur bois? Cela donne un résultat étonnant et n'est pas si difficile à effectuer. D'abord, vous apprenez comment transposer la photo sur du bois (20/02), puis suit la finition (27/02). Avant le workshop, on prévoit une courte introduction de la Erfgoedbank Brussel. Les participants doivent être disponibles pour les deux dates. Apportez une belle photo de vous-même ou de Wemmel.

QUAND? Le mardi **20 février**, 10h-11h30 (NL) et 14h-15h30 (FR). Le mardi **27 février** à 14h (NL et FR)

INSCRIRE? 02/462.06.23 ou bib@wemmel.be en mentionnant votre nom, prénom, numéro de téléphone.

Workshop 'Sur la photo du temps d'autrefois'

Via la technologie numérique Green Screen demo, vous paraîtrez sur la photo d'une ancienne carte postale de Bruxelles et vous serez vous-même patrimoine! Un collaborateur de la Erfgoedbank Brussel sera présent pour vous donner plus d'explications. L'inscription n'est pas nécessaire.

QUAND? Le mardi **27 février**, en permanence entre 14h et 16h

CALENDRIER DES ACTIVITÉS

| Date? | Quoi? | Où? |
|---------------------------|--|--|
| 13 (NL) & 16 février (FR) | Workshop: du fiolm à la réalité (virtuelle). Gratuit. De 9-12 ans. | Bibliothèque Avenue J. De Ridder 49 |
| 20 février | Expo patrimoine de la Erfgoedbank Brussel. Jusqu'au 10 mars. | Bibliothèque Avenue J. De Ridder 49 |
| 20 & 27 février | Workshop 'Imprimez votre plus beau souvenir sur bois'. Inscrire à 02/462.06.23. | Bibliothèque Avenue J. De Ridder 49 |
| 22 février | Babycafé: session d'information 'porte-bébés'. De 10h à 11h15. Gratuit. | CSL/Résidence Geurts Avenue P. Baudouin 12 |
| 27 février | Workshop 'sur la photo du temps d'autrefois'. De 14h à 16h. | Bibliothèque Avenue J. De Ridder 49 |
| 1 mars (NL) & 5 mars (FR) | Session d'info: 'Le nouveau droit successoral'. De 14h-15h. Inscrire à 02/462.03.30. | CSL/Résidence Geurts Avenue P. Baudouin 12 |
| 18 avril | J'aime jouer dehors | Parc Résidence Geurts |

RECHERCHE DE BÉNÉVOLES POUR BOEKENBENDE

Le Boekenbende est un projet de lecture néerlandophone pour enfants entre 4 et 9 ans parlant d'autres langues et/ou socialement vulnérables dans lequel des bénévoles lisent à haute voix à domicile.

Nous cherchons **10 lecteurs motivés** qui :

- 10 x 1 h liront à voix haute à la maison, entre janvier et juin 2018
- 1 x visiteront la bib de Wemmel avec l' enfant
- 1 x assisteront à une activité culturelle à Wemmel avec l'enfant
- 1 x seront présents à la fête de clôture

INTÉRESSÉ(E)S? Contactez la bibliothèque de Wemmel, 02/462.06.20 ou bib@wemmel.be.